

Communauté de communes  
PÉRIGORD LIMOUSINDépartement de la  
DORDOGNEArrondissement de  
NONTRON

Extrait du registre des délibérations  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PÉRIGORD LIMOUSIN  
Séance du 13 février 2019

2019-1-1

Lieu de réunion du Conseil :  
St Romain St Clément

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
01 février 2019

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 25  
Pouvoirs : 9

Président : Bernard VAURIAC

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames :** Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Lucienne LAUMOND, Céline DEQUANT,

**Messieurs :** Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Michel AUGÉIX, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Raphaël CHIPEAUX, Marc PASCUAL,

**Absents et excusés :** Jean-Patrick CHAUSSADAS (absent à ce point de l'ordre du jour), Michèle FAURE (absente à ce point de l'ordre du jour), Christiane DESPAGES, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Philippe FRANCOIS, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Alain GARNAUD,

**Pouvoirs :** Béatrice HAGEMAN (pouvoir à Francis MARCHEIX), Bernadette LAGARDE (pouvoir à Raphaël CHIPEAUX), Nathalie GRANERI (pouvoir à Patrick FLEURAT-LESSARD), Nicola ROBERTS (pouvoir à Céline BAUDESSON), Philippe FRANCOIS (pouvoir à Annick MAURUSSANE), Jean-Marc BUISSON (pouvoir à Michel AUGÉIX), Gilbert CHABAUD (pouvoir à Bernard VAURIAC), Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD), Michel REBIERE (pouvoir à Céline DEQUANT)

M. Philippe LACHAUD est désigné secrétaire de séance

### Régie « spectacles » de la CC pays Jumilhac

La Communauté de communes du pays de Jumilhac avait créé une régie de recettes « spectacles » (arrêté du Président du 09/06/2006) afin d'encaisser les recettes liées à ses animations culturelles. Cette régie n'est plus d'actualité aussi il est proposé de la clôturer.

#### ***Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- ***ACCEPTE de clôturer la régie « spectacles » créée par la Communauté de communes du pays de Jumilhac.***

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président,  
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 15 février 2019  
Le Président,

Bernard VAURIAC

